



Procès-verbal de la 2ème partie de la conférence des comités du samedi 30 janvier 2016 à 13h30 au Campus Sursee, 6210 Sursee

Président:	Markus Vogel
Secrétaire:	Iris Fankhauser
Traduction:	Robert Boéchat, Joseph Rey-Bellet
<u>Présents:</u>	Selon liste des présences 61 personnes y compris comité et invités
Cartes de vote	36
Associations spéciales	0
Majorité absolue	19
Excusés:	Reto Jordi, Hanspeter Hitz, François Vuillaume, Gion Gross
Non représenté:	Petits animaux des deux Appenzell

Ordre du jour:

- 1. Salutations et constatation des présences**
Markus Vogel
- 2. Nomination des scrutateurs**
Markus Vogel
- 3. Approbation des compléments au budget 2016 et du budget 2017**
Samuel Zürcher
- 4. Prise de connaissance de la planification financière quadriennale 2016 – 2019**
Samuel Zürcher
- 5. Rapport intérimaire des mandats de la conférence des comités 2015**
Markus Vogel
- 6. Communication des ressorts et des commissions :**
 - a) Membres**
Regula Wermuth
 - b) Protection et santé des animaux**
Markus Vogel
 - c) Stratégie de marketing de Petits animaux Suisse**
Markus Vogel

- d) **Formations continue**
Markus Vogel
 - e) **Stratégie quadriennale Fédération faïtière 2015–2019**
Markus Vogel
 - f) **Préparation de la conférence des comités 2017 ; Thèmes envisagés**
Markus Vogel
 - g) **Centrale**
Iris Fankhauser
-
- 7. **Préparation des propositions du comité de Petits animaux Suisse pour l'assemblée des délégués 2016**
Markus Vogel
 - 8. **Propositions des membres à l'intention de l'AD 2016 (délai d'envoi 31.12.2015)**
Markus Vogel
 - 9. **Communications**
Markus Vogel
 - 10. **Association pour le soutien et la promotion des races suisses de petits animaux**
Markus Vogel
 - 11. **Souhaits et suggestions**
 - 12. **Divers**

1. Salutations et constatation des présences

Le président ouvre la séance par une citation:

Une des choses les plus tristes dans la vie réside dans le fait que l'on doit réaliser un grand nombre de belles choses et prouver ainsi ses capacités, mais si l'on commet une seule erreur on en déduira qu'on est bon à rien.

Markus Vogel insiste sur le fait qu'il a été très bien initié dans sa nouvelle tâche par Kurt Lirgg. La fonction de président de Petits animaux Suisse est diversifiée et intéressante. Je suis d'un naturel positif. Il doit malheureusement constater encore et encore que souvent l'on recherche le négatif, alors que le positif devrait aller de soi. Il lui tient à cœur de communiquer, comme on a déjà pu s'en rendre compte à la lecture des derniers procès-verbaux. Dans son travail quotidien il se fait un devoir d'équilibrer les forces entre les plus forts et les plus faibles. Il espère que la conférence des comités de cet après-midi se déroulera dans un bon état d'esprit et que les décisions que nous prendrons serviront la cause de l'élevage des petits animaux.

Markus Vogel rappelle que l'automne dernier nous avons enregistré le départ de Martin Wyss. Entretemps vous avez certainement tous appris les raisons de ce départ. Je suis resté en contact avec Martin durant cette période mouvementée. Je remercie sincèrement Martin Wyss pour le travail qu'il a accompli durant des années en faveur de Volailles de race Suisse et de Petits animaux Suisse. Je souhaite à son successeur, Jean-Maurice Tièche, beaucoup de satisfaction, du succès et la sérénité nécessaire pour mener à bien cette fonction. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. Désignation des scrutateurs

Astrid Spiri est proposée et désignée.

Jürg Schmid est responsable du bureau en cas de vote

3. Approbation des compléments au budget 2016 et du budget 2017

Samuel Zürcher a repris la gestion financière depuis une demi-année. La situation est encore saine, toutefois force est de constater que les profits de la Tierwelt diminuent année après année et cette tendance va certainement perdurer. Le comité est conscient de la situation et de sa responsabilité. Différentes pistes ont déjà été envisagées pour assurer un équilibre financier.

Il signale également que l'ensemble de la comptabilité jusqu'au 31 décembre 2015, y compris le bouclage annuel, seront effectués par l'ancien caissier Jakob Etter. Il profite de l'occasion et remercie Jakob Etter pour son travail et sa coopération lorsqu'il s'est agi de transférer notre comptabilité à la fondation Brändi qui reprend ainsi notre gestion financière à partir du 01.01.2016. C'est Madame Elisabeth Schoch qui est la personne de référence. Samuel Zürcher signale également que le comité a décidé de renoncer à la certification ISO et NPO (organisation non professionnelle) pour la Centrale. La plus-value que l'on en retire est sans rapport avec les coûts que cela engendre sans véritablement apporter un plus aux éleveurs.

Le règlement d'indemnisation du comité a été revu, il se veut plus compréhensible et plus transparent. D'autre part, à partir du 01.01.2016 l'indemnité kilométrique passe de Fr. 0.70 à f Fr. 0.60.

Dans les revenus et prestations 2016 il y a une diminution de Fr. 491'000.-, ceci est dû essentiellement à la baisse du bénéfice de la Tierwelt qui est de l'ordre de 737'000.-. Grâce à la garantie prévue dans le contrat Tierwelt ce déficit nous récupérons un montant de Fr. 170'000.-, d'autre part notre représentant au sein du conseil d'administration du Zofinger Tagblatt, va nous reverser ses honoraires, il est également prévu de supprimer l'indemnité allouée à l'association pour la promotion des races suisses de petits animaux, soit un montant de l'ordre de Fr 20'000.-. Il y a seulement 3 jours que nous venons de prendre connaissance du décompte définitif de la Tierwelt pour 2015 qui laisse apparaître une diminution de Fr 60'430.- par rapport à ce qui avait été prévu. Cette correction sera encore discutée par le comité et la commission financière avant d'être soumise à l'AD.

Le manque à gagner lié à la diminution des ventes et des annonces de la Tierwelt se monte à Fr 436'000.- Il en résulte un bénéfice brut de Fr 3'113'000.-, soit Fr 55'000.- de moins par rapport à ce qui avait été budgétisé.

Les charges du personnel de la Centrale ont été réduites de même que les frais liés à la gestion du musée cela représente un montant de l'ordre de Fr 35'000.-, ce qui ramène ce poste à Fr 230'000.-. Les charges sociales sont en diminution de Fr 44'000.- suite un jeu d'écritures comptable. Dans la rubrique frais du personnel, spécialement s'agissant de la formation et formation continue, il y a également une réduction car à l'avenir on ne va plus offrir que des prestations en rapport direct avec notre hobby. Cela représente une économie sensible.

Le bénéfice brut 2 s'élève ainsi à Fr 2'073'000.- soit une amélioration de Fr 28'500.- par rapport au budget de départ.

Grâce aux mesures d'économie on va pouvoir augmenter de Fr 32'750.- la contribution en faveur des divisions, il en ira de même pour le montant versé aux fédérations cantonale qui passera de Fr 65'000.- à Fr 75'000.-. Le montant alloué aux associations spéciales reste le même, on prévoit par contre une forte réduction pour le budget 2017, un se basant une fois encore sur le fait que nous soutenons des prestations qui sont en rapport direct avec notre hobby. Plusieurs participants qui représentent les associations spéciales demandent s'ils vont bénéficier de l'augmentation prévue au compte 6100 „contributions à des manifestations“. Dans le courant de l'année, les associations spéciales seront invitées à présenter les projets prévus et pour lesquels ils solliciteront une aide financière.

Ainsi la rubrique budgétaire „membres et associations“ est majorée de Fr 45'500.- et passe à Fr. 1'241'000.-.

Les contributions en faveur de la base doivent être renforcées afin de soutenir ceux qui mettent en valeur notre hobby au travers des manifestations à caractère public. C'est la raison pour laquelle cette rubrique a été augmentée de Fr 30'000.- pour 2016.

Pour 2017 le montant attribué à la relève sera réduit de Fr 50'000.- Cette rubrique sera analysée pour 2017 et des choix seront discutés et décidés.

Cela ne signifie que du jour au lendemain on va supprimer le camp des jeunes et d'autres mesures en faveur de la relève. On va avoir une réflexion d'ensemble et rechercher d'éventuelles autres pistes. Il va de soi qu'à l'avenir Petits animaux Suisse va continuer à soutenir les projets liés à la relève. Le soutien au camp des jeunes pour 2017 est assuré, de même que pour 2016.

Dans la rubrique „expositions“ une somme de Fr 125'000.- est budgétisée pour l'exposition commune 2018. Etant donné que l'administration des contributions n'autorise plus le système de préfinancement, le montant a été transféré sur 2017.

Le montant de la rubrique „Recherche et protection des animaux“ a été réduit de Fr 5'000.- en prévision de l'abandon éventuel de la certification. En contrepartie on devrait réaliser une économie de l'ordre de Fr 17'000.- pour les mêmes motifs. Le poste recherche et conseillers à la protection des animaux a été augmenté de Fr 27'000.-.

Les adaptations des dépenses administratives se présentent comme suit:

-Manifestations: assemblée des délégués, compte 6600: majoration de Fr 5'000.- sur la base des comptes de l'année dernière. Conférence des comités 6601: réduction de Fr 9'000.- du fait que la réunion ne dure qu'une journée. Suite à un jeu d'écritures, l'indemnité du comité a été diminuée d'un montant de Fr 21'000.- qui a été transféré sur le compte « honoraires du comité ». On a ajouté une somme de Fr 1'000.- en supplément comme indemnité de bureau. Jusqu'en 2015 ces indemnités figuraient directement dans le décompte de la Tierwelt, dans la rubrique „frais de rédaction“. Pour plus de transparence et pour faire apparaître ces indemnités allouées au comité, elles figureront dans le budget. Il faut cependant préciser qu'il ne s'agit en aucun cas d'une augmentation de ces indemnités. Markus Durrer, caissier de Lapins de race Suisse, demande si l'indemnité versée à Jakob Etter pour son activité jusqu'au bouclage 2015 figure dans l'indemnité globale du comité. Samuel Zürcher n'est pas en mesure de répondre directement, il va faire des recherches et répondre dès que possible à Markus Durrer.

Heinz Wyss fait remarquer que précédemment l'indemnité allouée au comité par le débit du compte „Rédaction Tierwelt“ s'élevait à Fr 26'000.-. En 2015 le comité a réduit l'indemnité allouée au secrétaire et au chef des finances de Fr 2'000.- chacun.

Markus Durrer se demande si cette écriture comptable (transfert du compte „résultat Tierwelt“ sur le compte 6611 ne correspondrait à une augmentation indirecte en faveur du comité. Samuel Zürcher va tirer cela au clair avec Markus Vogel.

Hans Ulrich Zahnd demande pour quelle raison l'indemnité du comité sur le compte 6611 est augmentée de Fr 21'000.-. Samuel Zürcher précise qu'il s'agit de l'indemnité globale, auparavant une partie de l'indemnité était prélevée sur le compte „résultat Tierwelt“, ce qui ne sera plus le cas à l'avenir.

Tenant compte des chiffres de l'année passée, le compte « délégation » a été augmenté de Fr 5'000.-. La rubrique 6616 « invités aux séances du comité » a été supprimée. A l'avenir on n'invitera des tiers aux séances du comité uniquement en cas de besoin. Le compte divers 6619 a été adapté aux chiffres de l'année dernière.

Les dépenses du compte „commissions“ ont été augmentée de Fr 15'000.-, soit une augmentation de Fr 5'000.- pour la commission marketing et Fr 15'000.- pour le poste « santé et protection des animaux ». Le montant de Fr 5'000.- du poste „certification“ a été supprimé, étant donné qu'il est prévu d'abandonner la certification.

Pour la tenue de la comptabilité courante à la Centrale, on a mis un montant de Fr 20'000.- au budget, soit Fr 12'000.- pour la gestion et le solde pour des prestations particulières liées à l'année de transition. On a également supprimé la rubrique « certification NPO » pour la Centrale étant donné que l'on a également renoncé à cette prestation, soit une économie de Fr 5'000.-.

Dans les autres rubriques il y a une réduction de Fr 1'000.- concernant la révision car la fiduciaire BDO n'a plus l'obligation d'être personnellement représentée à l'AD. Il y a d'autres frais supplémentaire pour un montant de Fr 5'000.-, entre autre dus à l'absence d'un traducteur au sein du comité. Le total des frais liés à l'administration se monte à Fr 78'500.-.

S'il devait s'avérer que le bénéfice annuel soit supérieur aux prévisions budgétaires, la commission financière propose au comité de constituer un fond qui serait un capital propre, approvisionné annuellement par exemple d'un montant de Fr 25'000.-. Le but n'est pas de d'accumuler un montant important mais plutôt de pouvoir disposer d'une réserve en cas de diminution importante du résultat de la Tierwelt.

Le budget 2016 mis à jour et qui sera soumis aux délégués, bouclent avec un excédent de recettes de Fr 25'000.-, soit des recettes pour un montant de Fr 11'267'000.-et des dépenses pour Fr 11'242'000.-.

Le budget 2017 laisse apparaître également un bénéfice annuel de Fr 25'000.- avec Fr 11'023'000.- aux recettes et Fr 10'998'000.- aux dépenses.

Toutes ces modifications suscitent encore une série de questions :

Manuel Strasser: „le montant alloué à la fondation du Ballenberg passe de Fr 10'000.- à Fr 5'000.- pour 2015. Cela donne l'impression que Petits animaux Suisse ne porte pas d'intérêt à cette institution qui est entre autre une vitrine pour notre hobby.

Les petits animaux du Ballenberg sont effectivement une vitrine de notre activité de loisir. De mi-avril à fin octobre ce sont plus de 220'000 personnes qui visitent ce musée en plein air. On remarque que les familles sont particulièrement intéressées par les petits animaux. Il n'est pas rare qu'en fin de saison, des visiteurs débutent un élevage en se procurant les animaux qui ont passé l'été sur le site.

Cette diminution de 50%aura des répercussions importantes sur les finances de la fondation qui tiendra son assemblée générale le 29 mai 2016. Les convocations et l'ordre du jour

doivent être envoyées 30 jours avant. Il est donc indispensable de connaître la décision définitive d'ici mi-avril."

Samuel Zürcher répond que les financements spéciaux ne changent pas en 2016. Il y aura une réflexion générale encore cette année.

Priska Küng signale que le groupe d'intérêt pour les cochons d'Inde ne pourra plus entreprendre d'activités spécifiques avec seulement Fr 2'000.-.

Heinz Wyss constate que l'association pour la promotion des races suisses ne reçoit plus de subvention.

Samuel Zürcher confirme encore une fois que les engagements pris seront respectés.

Markus Vogel signale qu'à partir du mois de mars, il y aura des entretiens avec les différents groupes d'intérêt. Il sera entre autre question des prestations fournies par rapport aux subventions allouées.

Décision: les crédits supplémentaires et le budget 2017 sont acceptés par 21 voix, sans opposition mais avec 10 abstentions.

Comme cela a été dit, la garantie de bénéfice de la Tierwelt pour 2016 sera inférieure à ce qui figure dans le présent budget. Le comité et la commission des finances vont revoir le tout et faire des propositions à l'AD.

4. Prise de connaissance de la planification financière quadriennale 2016 – 2019

Pour 2018 le budget boucle avec un bénéfice de Fr 25'000.- avec Fr 10'870'000.- aux recettes et Fr 10'845'000.-aux dépenses. Même situation pour 2019 avec Fr 10'943'000.- de recettes et Fr 10'918'000.- de dépenses. Ces chiffres sont susceptibles de variations en fonction des résultats de la Tierwelt. Ainsi sur cette période de 4 ans on pourrait constituer des fonds propres pour un montant de Fr 100'000.00, sous réserve des choix du comité et de la commission financière.

Markus Vogel demande de faire preuve de compréhension car ces chiffres sont volatiles.

Décision: la planification financière quadriennale est acceptée par 19 voix, 10 absentions et 3 non.

5. Rapport intermédiaire concernant les mandats confiés lors de la conférence des comités 2015

Quels étaient ces mandats:

„L'organigramme de notre fédération s'agissant de la classification en membres directs et indirects, est-il adapté pour l'avenir, indépendamment de l'aspect financier? Il faut repenser les structures de Petits animaux Suisse. Cela demande du temps et c'est précisément un thème qui doit aussi être discuté au sein des divisions et des associations spéciales. Il faudra entre autre discuter du cas Oiseaux d'agrément Suisse, reconsidérer la situation et prendre une décision. Les informations suivront au fur et à mesure de la parution des protocoles des séances du comité. Une autre mission consistait à présenter un concept relatif aux expositions dans le futur. Nous avons largement abordé ce sujet ce matin. Merci encore une fois à Erwin Bär, Lukas Meister, Jules Schweizer, Walter Gloor et Gilles Python. La protection des animaux pourrait être un thème à aborder lors d'une prochaine conférence des comités. Des informations complémentaires seront apportées lors du prochain point de l'ordre du jour.

6. Communication des ressorts et commission

a) Membres (Regula Wermuth)

Il y a une semaine je me trouvais encore en plein dans le 9ème championnat jeunesse à Näfels. Les jeunes éleveurs, les accompagnants et les visiteurs ont vécu un week-end qui restera gravé dans les mémoires.

Chers représentants de nos cantons et de nos divisions, je puis vous assurer que nous avons des jeunes extraordinaires, actifs et qui pratiquent notre hobby avec fierté.

Je remercie encore une fois le CO sous la direction de Walter Stucki, pour le magnifique week-end qu'ils nous ont fait vivre. La SO Näfels – Mollis a particulièrement soigné le détail lors de la mise en place de cette exposition, pour la plus grande satisfaction des exposants et des visiteurs.

Le programme sportif annexe, la soirée de jeux, le bar pour les aînés, la discussion face aux animaux le dimanche matin, la préparation puis la dégustation d'une spécialité glaronnaise et pardessus tout l'entente cordiale qui a régné durant toute la manifestation, nous ont permis de vivre des moments inoubliables. Des anciens contacts ont été renoués et de nouvelles amitiés ont vu le jour.

Grâce aux démarches des préposés cantonaux à la jeunesse et le soutien de plusieurs sociétés, nous avons pu accueillir 152 jeunes venant de 17 cantons et qui nous ont présenté 472 petits animaux. Pour la première fois et nous espérons bien que ce n'est pas la dernière, nous avons accueilli nos jeunes qui s'adonnent à la couture sur peaux et le public a pu admirer leurs magnifiques créations à base de peaux et de laine angora.

Ceux qui n'étaient pas sur place pouvaient suivre en direct toutes ces activités grâce aux moyens modernes offerts par Facebook. Grâce à une belle présentation réalisée par une télévision régionale, divers articles de presse et bien sûr le bouche à oreille, ce championnat suisse va rester encore longtemps dans les esprits.

Cela démontre une fois de plus que nos jeunes veulent passer du temps ensemble, discuter de leur hobby ou simplement se retrouver.

Nous avons dans nos rangs de nombreux jeunes actifs et motivés. A l'avenir j'aimerais encore d'avantage les rapprocher de notre fédération. Mais cela n'est possible que s'ils ont vraiment l'impression d'être accueillis et intégrés. A travers des manifestations comme le camp jeunesse ou notre dernier championnat, je chercherai à accroître ce sentiment d'appartenance à notre fédération, tout en offrant une plateforme de rencontre avec des échanges d'expériences.

Dans ce but il faut envisager de nouvelles voies et mettre en œuvre d'autres moyens, nous y travaillons. En temps opportun je me renseignerai sur les activités qui vont dans ce sens chez nos fédérations et sociétés en vue de collaborer. A l'avenir également, Petits animaux Suisse va continuer à soutenir les projets concernant le soutien à la relève.

Notre prochain grand évènement sera le camp jeunesse qui aura lieu du 16 au 23 juillet à Engelberg. Les formules d'inscription sont à disposition sur le site internet et ont été publiées dans la Tierwelt.

Un article paru dans la Tierwelt a donné une fausse information s'agissant du prochain championnat jeunesse. Il ne se déroulera pas dans le cadre de l'exposition commune de Fribourg mais bien du 16 au 20 janvier 2019 à Lenzburg, organisé par la fédération argovienne des éleveurs de petits animaux.

L'année dernière la commission a planché sur la question de savoir comment trouver de nouveaux membres. Nous avons mis en place un projet destiné aux personnes faisant partie de la tranche d'âge 50+. Après une étude plus approfondie, j'ai dû me rendre à l'évidence, le projet nécessitait un investissement au point de vue temps et financier qui n'était pas en rapport avec le résultat que l'on aurait pu en escompter.

Avec nos partenaires, nous avons cependant évoqué des projets et des idées que l'on pourrait reprendre à une plus petite échelle et qui occasionneraient de moindres frais. Je tiens à tous vous remercier et à vous encourager – continuez ainsi. Je suis bien consciente que le recrutement de nouveaux membres n'est pas n'est pas facile, cela demande de l'énergie et beaucoup de peine.

Il faut essayer par tous les moyens d'endiguer le recul constant de nos effectifs dans les sociétés et les fédérations.

Permettez-moi cette citation d'Aristote:

„Nous ne pouvons pas changer le vent mais nous pouvons orienter différemment la voile“
A travers une attitude positive, joyeuse, fier de ce que l'on fait, comme nous l'on montré nos jeunes à Naefels, on peut attirer l'attention sur l'évolution constante dans notre société. Je souhaite travailler avec vous pour notre avenir. Je reste persuadée que nous, éleveurs de petits animaux, avons un futur „petit mais de qualité“ telle doit être notre devise. Merci à vous tous qui croyez en notre avenir et qui l'aborderont avec enthousiasme et des pensées positives.

Pas de question à l'issue de ce point de l'ordre du jour.

b) Protection et santé des animaux (Markus Vogel)

Markus Vogel confirme que nous rencontrons l'OSAV à raison de deux fois par année. La dernière rencontre a eu lieu le 17 décembre 2015. Ces réunions sont très positives. Pour éviter des malentendus Markus Vogel insiste auprès des membres pour qu'ils s'adressent en premier lieu à la gérante ou directement à lui, lorsque l'on est confronté à des problèmes en rapport avec la protection ou la santé des animaux. Nous avons un exemple flagrant s'agissant de la mise en quarantaine pour une durée de 6 semaines concernant les volailles que l'on aurait exposées à l'Européenne de Metz. Cette décision n'a pas été prise par la personne responsable de ce domaine à l'OSAV, cette personne n'a pas du tout été informée et elle n'approuve en aucun cas cette décision.

Au cours de ces discussions, il est clairement apparu que nous sommes tous dans le même bateau et que nous avons un but commun: le bien-être des animaux. L'OSAV constate avec plaisir que de nouvelles idées sont mises en place dans nos expositions. On a relevé particulièrement la présentation des champions dans de grandes cages. L'OSAV insiste toujours sur le fait que c'est aux éleveurs eux-mêmes de prendre leur responsabilité. Madame Lotti Bigler est d'avis que l'aménagement de petits parcs où les enfants peuvent caresser les animaux, n'ont pas leur place à une exposition. Selon elle, il est aussi important que l'on mette à disposition des personnes non initiées, des informations spécifiques concernant l'élevage et les petits animaux, par exemple que signifie « offrir une possibilité de se baigner. Les réponses divergent déjà entre les éleveurs.

Annoncer une exposition et obtenir une autorisation à l'échelon national: cette proposition a été faite par Petits animaux Suisse suite à la démarche de Marcel Varga, président de la Fédération cantonale de Thurgovie. Début novembre nous avons reçu une réponse du Dr. Rolf Hanimann. En principe le comité de l'association des vétérinaires cantonaux n'y voit pas d'objection. Il n'est cependant pas possible d'introduire cela dans la législation. Le

comité de l'association des vétérinaires cantonaux propose à ses membres de trouver une solution ciblée et efficace, comme c'est déjà le cas par exemple dans le canton de Berne. Le Dr. Hanimann a souligné que la solution bernoise a été proposée aux vétérinaires cantonaux.

Protection des animaux dans le cadre de l'élevage: la répartition dans les différentes catégories de contrainte est terminée, la documentation a été remise aux présidents des divisions. Actuellement du côté du groupe de travail „santé et protection des animaux“ on élabore une fiche technique pour les races qui ont été classées dans les catégories 1 ou 2. Ces fiches comprennent des informations en rapport avec l'élevage et permet à l'éleveur de donner des informations en cas de vente de ses animaux. Il est important de signaler qu'aucune race n'est interdite. Par contre l'éleveur doit être conscient de la situation. Tout pendant qu'il n'y a pas d'autres réactions, les choses demeurent en l'état. En cas de plainte on reprendra la discussion.

c) Stratégie marketing Petits animaux Suisse

Le président confirme que la diminution des rentrées de la Tierwelt doit être compensée. Ce sujet a été abordé au sein du comité. Il est conscient les choses ne vont pas s'arranger avec des mots, il devient urgent de prendre des mesures s'agissant du rendement financier de la Tierwelt. Cela nous concerne tous. Seule la moitié des membres de Petits animaux Suisse sont abonnés à la Tierwelt, cela fait réfléchir. Dans un avenir proche il faudra reconsidérer les montants qui sont versés aux divisions.

d) Formation continue

L'ensemble de nos offres de formation continue doit être repensé. Les cours spécifiques concernant la garde, l'élevage, ceux destinés aux préposés et qui peuvent conduire jusqu'au diplôme de juge ou d'expert, sont maintenus. Par contre les cours que l'on peut suivre par exemple à la Migros, comme les cours Word, Excel ou encore de photos, seront abandonnés. Migros dispose de très bons enseignants qui maîtrisent parfaitement ces différents domaines. Notre but est d'offrir des cours qui rendent directement service à nos éleveurs et détenteurs de petits animaux. Par exemple nous avons prévu de remettre à jour le cours concernant le programme d'exposition, il sera prêt en début d'automne. La préparation du cours de formation spécifique indépendante de la profession est en phase terminale. Le premier cours sera proposé à toutes les personnes intéressées dès fin août 2016. On peut imaginer que des cours spécifiques comme le droit des sociétés, la conduite d'une société, pourraient se donner en collaboration avec d'autres associations qui partagent nos intérêts. D'autres informations paraîtront dans nos prochains procès-verbaux.

e) Stratégie quadriennale Petits animaux Suisse 2015–2018

Pas de changement de stratégie pour Petits animaux Suisse. Le document de travail du 26 novembre 2014 est toujours d'actualité. Les buts principaux sont les suivants: renforcer la collaboration entre toutes les divisions, revoir la structure des membres, planification financière. Incidences des dispositions légales, collaboration avec l'ensemble des éleveurs, ouverture pour les propositions d'amélioration. L'idée de créer un club des « amis des petits animaux » est en veilleuse. Par contre le thème « communication » est toujours d'actualité et le concept „actualité dans le futur“ sera concrétisé dans le courant de l'année.

f) Préparation de la conférence 2017; thèmes envisagés

- Le président propose de limiter à une journée la conférence 2017 et de retenir le dernier samedi du mois de janvier. Comme thèmes à aborder on envisage de traiter de la structure de Petits animaux Suisse et du dossier santé et protection des animaux. Markus Vogel est d'avis qu'il ne faut pas prévoir trop de sujets car nous ne disposons pas de suffisamment de temps.

Xaver Dörig demande que l'on parle de l'Association pour la mise en valeur de la viande, car la situation a évolué.

g) Centrale

Cela fait une année que je fonctionne en qualité de gérante de Petits animaux Suisse, cela a été pour moi, une année particulièrement intéressante.

J'ai pu me rendre compte de l'importance socio-économique que nous jouons, mais aussi que nous sommes une organisation moderne et innovante et qui reste malgré tout attachée à des traditions ancestrales. J'ai fait la connaissance de nombreux fonctionnaires et membres de notre fédération, j'ai visité quelques expositions et ai surtout découvert la multiplicité de nos races et de nos espèces d'animaux. Les expositions demandent beaucoup d'engagement de la part des organisateurs et j'ai aussi ressenti leur enthousiasme. Cela m'a particulièrement plu et aujourd'hui je peux dire que je suis devenue un fan des expositions.

A côté de la gestion des affaires courantes le me suis investie dans les projets en cours et pu me rendre compte des dossiers à traiter et j'ai déjà dû prendre des positions qui ne font pas forcément l'unanimité, mais cela fait partie de mon travail.

La collaboration avec le comité est agréable et constructive, ce qui m'a permis de m'identifier rapidement à notre fédération. Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement le comité. Merci aussi à Madame Karin Starkermann, qui me remplace lors de mes absences ainsi qu'à notre rédacteur en chef avec qui la collaboration est également très bonne.

A présent j'aimerais encore vous donner brièvement quelques chiffres relatifs à notre Tierwelt-Shops. Es chiffres sont générés par nos dames de la Tierwelt-shop Esther Graber et Doris Rykart. Ces chiffres sont intéressants dans la mesure où ils montrent l'importance de l'activité de notre shop ainsi que les contacts que l'on entretient tout au long de l'année avec nos membres.

Quelques chiffres arrondis: 8000 mutations d'adresses, 500 réponses par téléphone, 97 modifications de mots de passe, 483 rappels, 3300 envois de colis et lettres, 4000 factures,, 450 ventes au comptant sur place à des clients qui se sont rendus personnellement à la shop, 4200 réponses à des appels téléphoniques.

Christian Knuchel a reçu un rappel, la facture était certainement dans l'enveloppe qui servait d'adresse sur l'emballage. Il demande si cela ne serait pas mieux de mettre la facture dans le colis. Markus Vogel répond que cela occasionne un coût et de la manipulation supplémentaires.

Lukas Meister demande si les membres passifs figurent dans la statistique et sont compris dans les effectifs. Heinz Wyss répond par la négative.

7. Proposition du comité de Petits animaux Suisse à l'attention de l'assemblée des délégués 2016

Markus Vogel ouvre la discussion sur la base de ce qui a été évoqué ce matin s'agissant de la suppression de la certification. Il n'y a pas de question ni demande de complément d'information, on peut donc passer à un vote consultatif.

12 voix s'expriment pour la suppression, 19 voix sont contre la suppression et il y a 3 abstentions, la proposition est donc rejetée.

8. Propositions des membres à l'attention de l'assemblée des délégués 2016

(Délai pour le dépôt: 31.12.2015)

La société bâloise des éleveurs de pigeons propose à l'assemblée des délégués 2016 à Weinfelden de nommer Kurt Lirgg en tant que président d'honneur de Petits animaux Suisse. Cette proposition a été retirée entretemps. La société envisage de la soumettre plus tard.

L'intervention d'Urs Freiburghaus lors de la dernière assemblée des délégués a suscité des réactions particulièrement au sein de la fédération cantonale des Waldstaetten. Cette fédération demande une prise de position écrite de la part du comité de Petits animaux Suisse face à cette attitude. On pourrait par exemple exiger des excuses écrites ou verbales. Aussi longtemps que le tribunal de la fédération n'a pas rendu de décision, c'est le principe de la présomption d'innocence qui prévaut, jusque-là le comité n'entreprendra rien.

La parole n'est pas utilisée.

9. Communications

Association pour la mise en valeur de la viande: pour raisons de santé, Walter Moser renonce avec effet immédiat à son poste de président de l'association. Actuellement ce sont les deux membres restant au comité, soit Xaver Dörig et Doris Utz qui traitent les affaires courantes.

Invités aux séances du comité: le comité est d'avis qu'il faut prévoir des invités aux séances du comité uniquement lorsque l'on traite des affaires spécifiques aux fédérations cantonales ou aux divisions, à ce moment-là on peut cibler les personnes à inviter.

On a eu des échos très favorables s'agissant de la publication des procès-verbaux des dernières séances. Notre but est de faire preuve de transparence. Il ne faut toutefois pas oublier que ces procès-verbaux ne sont pas uniquement lus par des membres de Petits animaux Suisse. Le conseil d'administration du Zofinger Tagblatt, l'OSAV ou encore la Société suisse pour la protection des animaux, sont aussi les lecteurs potentiels. D'autre part nous devons être attentifs au domaine de la protection de la personnalité. Par exemple un nom cité dans un procès-verbal peut se retrouver quelques jours plus tard sur Google. Néanmoins nous continuerons à soigner la communication.

La parole n'est pas utilisée.

Heinz Fröhlich a annoncé démission comme président du tribunal de la fédération pour l'AD 2016. Les démarches pour lui trouver un successeur sont en cours.

Exposition globale 2018: Gilles Python, président du CO, apporte les premières informations. Petits animaux Suisse soutient massivement cette manifestation. Tous les membres travaillent bénévolement. Ils sont défrayés par division. Les contrats ont été signés et l'on a de très bons contacts avec l'office vétérinaire cantonal, la visite des halles a eu lieu,

le logo est prêt et les buts sont validés. On va à présent établir le cahier des charges, installer la page internet, élaborer le dossier pour les sponsors et discuter du concept de communication avec Petits animaux Suisse. On recherche encore un responsable pour la tombola.

Heinz Wyss demande si a renoncé à l'exposition centrale. Markus Vogel confirme qu'elle fera bien partie de l'ensemble de la manifestation.

Heinz Wyss demande également si l'on a renoncé au forum. Gilles Python répond que cela fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine séance du CO.

10. Association pour la promotion des races suisses de petits animaux.

„Faut-il continuer à soutenir financièrement l'association pour la promotion des races suisses de petits animaux. C'est la question qui a été posée au comité lors de sa séance du 16 janvier à Zofingue.

En préambule je dois dire que les projets et les mandats exécutés à ce jour par l'association ont été appréciés.

Avant la séance il y a eu un échange animé entre une délégation de trois membres de l'association et le comité de Petits animaux Suisse. Par voie écrite il y a eu une information concernant les projets achevés ou en cours d'exécution. La question centrale est de savoir si Petits animaux Suisse veut continuer à soutenir financièrement l'association par un versement annuel de Fr 50'000.-. Le débat s'est déroulé dans un esprit empreint de *clarté et de respect*.

Sous point 9 de l'ordre du jour on peut lire que par 7 voix contre une, le comité a décidé de ne plus soutenir financièrement l'association. La décision a été communiquée verbalement le 16 janvier en soirée au vice-président Toni von Arb. La confirmation écrite avec motivation a été adressée également à Toni von Arb.

Le comité de Petits animaux Suisse est conscient de sa responsabilité d'assurer la pérennité de nos races suisses de petits animaux. Nous attendons à présent la décision de l'association, à savoir si elle est prête à continuer son activité sans le soutien financier de Petits animaux Suisse. Si elle renonce les divisions reprendront le flambeau. C'est à quoi se sont engagés les quatre présidents des divisions.

Heinz Wyss précise que l'on attend pas systématiquement une somme de Fr 50'000, par contre le subside alloué devrait être lié à ce que Petits animaux Suisse attend de l'association. .

Urs Weiss demande si cette décision signifie l'arrêt de mort pour l'association et si l'association reçoit des aides de la Confédération.

Heinz Wyss signale que l'association prendra elle-même sa décision. Elle ne peut pas vivre uniquement avec les cotisations de ses membres. Plusieurs points doivent encore être tirés au clair. Les projets en cours ne pourront être menés à terme sans un soutien financier de Petits animaux Suisse. Le projet de livre généalogique est soutenu par l'OSAV à hauteur de Fr 82'000.-, pour un coût total de Fr 220'000.00. D'autres projets sont en attente. Des discussions ont eu lieu avec la SPA. Le projet pilote prévu dans le cadre de la LUGA a été bien accueilli par les responsables et les visiteurs. On envisage également de prendre des contacts avec d'autres associations, par exemple Pro Spezia Rara. Le comité de l'association se pose actuellement la question s'il faut rechercher une collaboration avec une nouvelle association qui pourrait apporter un soutien financier. Des discussions sont encore en

cours avec l'OFAG et l'OSAV. 3500 lapins ont été enregistrés dans notre livre généalogique. On a également évoqué ce que l'on pourrait attendre de l'association à l'avenir. Urs Weiss confirme que l'Office fédéral a admis que les races suisses de petits animaux doivent être préservées. Le comité a-t-il vraiment fait le bon choix ? C'est à nous de démontrer que nous nous engageons pour les races suisses de petits animaux.

11. Souhaits et propositions

Urs Weiss remercie Petits animaux Suisse pour le versement.

Marcel Varga constate qu'il n'a pas été possible de trouver une solution globale avec l'ensemble des vétérinaires cantonaux concernant les autorisations liées aux expositions. Par contre l'association des vétérinaires cantonaux recommande d'appliquer le modèle bernois. Il est d'avis qu'il faudrait publier cette information. Pour la Thurgovie par exemple c'est indispensable car le vétérinaire cantonal s'aligne sur le reste de la Suisse.

Lukas Meister signale que ce modèle bernois est à disposition. Il fait cependant remarquer que les offices vétérinaires cantonaux sont indépendants, il faut avant tout rechercher le dialogue.

Gilles Python signale qu'un règlement a été élaboré avec l'office vétérinaire pour les expositions. Il existe une version en français.

Marcel Varga rappelle qu'il y a plus de 4 ans qu'il avait demandé que l'on fasse un modèle de dossier pour la presse, sa requête est restée sans suite.

Markus Vogel ne promet pas que cela sera repris mais cela sera rediscuter dans le groupe de travail.

Astrid Spiri est d'avis qu'il faut être clair s'agissant des relations avec les médias. Metz aura été un mauvais exemple, les problèmes éventuels ne devraient pas apparaître sur Facebook.

Markus Vogel fait appel à la responsabilité de chacun dans ce domaine.

Andreas Hochuli demande si les adresses des membres sont transmises à des fins d'utilisation dans le domaine de la politique.

Markus Vogel rappelle que les adresses mises à disposition pour les expositions ne peuvent être remises à des tiers. Ici encore on compte sur la responsabilité personnelle des utilisateurs. Sinon la shop ne délivre pas ses adresses.

Andreas Hochuli constate aussi que lorsqu'un membre est sorti de la statistique il ne reçoit plus le petit journal, bien qu'il ait payé l'abonnement.

Esther Graber signale que lorsque des membres ou des clubs sont annoncés comme sortants, on le signale aussi au service des abonnements du Zofinger Tagblatt. Les adresses sont ainsi éliminées ce qui explique que l'on ne reçoit plus le petit journal.

Markus Vogel va tier cette affaire au clair avec les éditions Tierwelt.

12. Divers

Stefan Kocher rapporte sur l'exposition mondiale de Matosinhos au Portugal. Plus de 22'000 oiseaux ont été exposés cette année à la plus grande et plus importante exposition internationale d'oiseaux. Malheureusement lors du transport près de 1000 oiseaux ont péri sur les 5300 que comptait la délégation italienne. On évoque un problème de chauffage mais une enquête a été ordonnée pour déterminer les raisons exactes de ce drame. Cet incident est particulièrement tragique et constitue une exception absolue. Les rumeurs qui ont circulé sur Facebook comme quoi 4'500 oiseaux auraient périés sont totalement

fausses. Elles émanent de la part de tiers qui ne sont ni exposants et qui n'étaient pas présents sur place.

Marcel Varga fait remarquer que le point 3 de l'ordre du jour „approbation des compléments budgétaires“ n'a pas été traité.

Heinz Wyss précise que cela est du ressort de l'AD. La conférence des comités n'exprime qu'un vote consultatif. La conférence des comités doit uniquement voter sur la planification quadriennale.

Markus Vogel remercie les membres présents pour leur participation active et souhaite à chacun pour les mois à venir une bonne santé et de la réussite à l'élevage.

Séance levée à 15:30 heures

Markus Vogel, président de Petits animaux Suisse

Iris Fankhauser, gérante de Petits animaux Suisse

Zofingen, le 30 juin 2016

Va à:

Comité de Petits animaux Suisse

Membres des comités des divisions

Présidents cantonaux

Présidente Groupe d'intérêt Chèvres naines

Présidente Groupe d'intérêts Cochons d'Inde

Président association pour la mise en valeur de la viande

Président Fondation musée en plein air du Ballenberg

Vice-président association pour la promotion des races suisses de petits animaux

Centrale Petits animaux Suisse